

Accès Manufacture des Tabacs :



Institut
d'Etudes
Administratives



Colloque organisé par
l'Institut d'Etudes Administratives
Sous l'égide de l'Equipe de Droit Public de Lyon

LA MOTIVATION EN DROIT PUBLIC

17 et 18 novembre 2011

Auditorium André Malraux
Manufacture des Tabacs
Université Jean Moulin – Lyon 3
16, rue Rollet – 69008 LYON

- depuis la gare de Perrache :

- ligne A direction Laurent Bonneval > station Bellecour, puis ligne D direction Gare de Vénissieux > station Sans souci.

- depuis la gare de la Part Dieu :

- ligne B direction Stade de Gerland > station Saxe Gambetta, puis ligne D direction Gare de Vénissieux > station Sans souci.
- bus C6 direction Jet d'eau Mendès-France – Le Perollier, arrêt **Manufacture des Tabacs**

* *
* *

Comité scientifique :

Sylvie CAUDAL, Directrice de l'IEA, Professeur à l'Université Jean Moulin Lyon 3
Caroline CHAMARD-HEIM, Directrice adjointe de l'IEA, Professeur à l'Université Jean Moulin Lyon 3
Hervé de GAUDEMAR, Professeur à l'Université Jean Moulin Lyon 3
Elise UNTERMAIER, Maître de Conférences à l'Université Jean Moulin Lyon 3

* *
* *

Contact :

Université Jean Moulin Lyon 3 - Faculté de Droit

Institut d'Etudes Administratives

15 quai Claude Bernard – 69007 LYON

Tél. : 04.78.78.70.59 – Fax : 04.78.78.75.25

E-mail : iea@univ-lyon3.fr

Bulletin téléchargeable sur le site <http://iea.facedroit-lyon.com>

Avec le soutien de :

- l'Ecole doctorale de Droit, EDD n° 492
- la Région Rhône-Alpes
- le Département du Rhône



Rhône-Alpes
Région

RHÔNE
LE DÉPARTEMENT

Jeudi 17 novembre 2011

- 13h30 Accueil des participants
- 14h00 **Ouverture du colloque**
Louis-Augustin BARRIÈRE, Professeur à l'Université Jean Moulin – Lyon 3, Doyen de la faculté de droit
Caroline CHAMARD-HEIM, Directrice de l'Equipe de Droit Public de Lyon, Professeur à l'Université Jean Moulin - Lyon 3
- 14h10 **Propos introductifs**
Sylvie CAUDAL, Professeur à l'Université Jean Moulin - Lyon 3

Première partie – Réflexion générale

Présidence : Pierre DELVOLVÉ, Professeur émérite de l'Université Panthéon-Assas, Membre de l'Institut

- 14h20 **La notion de motivation en droit**
Frédéric ZENATI-CASTAING, Professeur à l'Université Jean Moulin - Lyon 3
- 14h40 **Histoire de la motivation en droit public français**
Grégoire BIGOT, Professeur à l'Université de Nantes, Membre de l'Institut universitaire de France

Deuxième partie – La motivation des actes non juridictionnels

I. La motivation des actes administratifs

- 15h00 **La motivation en droit comparé**
Elise UNTERMAIER, Maître de Conférences à l'Université Jean Moulin - Lyon 3
- 15h20 **L'obligation de motivation en droit administratif français**
Hervé de GAUDEMAR, Professeur à l'Université Jean Moulin - Lyon 3
- 15h40 **Le contentieux de la motivation**
Pascale GONOD, Professeur à l'Université Paris 1 - Panthéon-Sorbonne, Membre de l'Institut universitaire de France

Débats

- 16h30 **Table ronde**
FAUT-IL UN PRINCIPE GÉNÉRAL DE MOTIVATION DES ACTES ADMINISTRATIFS ?
Présidence : Jean UNTERMAIER, Professeur émérite de l'Université Jean Moulin - Lyon 3
- Philippe CARRON, Administrateur des finances publiques adjoint à la Direction de contrôle fiscal (DIRCOFI) Rhône-Alpes Bourgogne
 - Bernard DREYFUS, Délégué général à la Médiation avec les services publics auprès du Défenseur des Droits
 - Pierre JAMET, Conseiller maître à la Cour des Comptes, ancien Directeur général des services départementaux du Conseil général du Rhône, Professeur associé à l'Université Jean Moulin - Lyon 3
 - Jean-Pierre JOUGUELET, Président de sous-section à la section du contentieux du Conseil d'Etat
 - Didier LOTH, Sous-préfet du Rhône

Débats

Vendredi 18 novembre 2011

Présidence : Baptiste BONNET, Professeur à l'Université Jean Monnet – Saint-Etienne

II. La motivation des normes supérieures

- 9h30 **La motivation des lois**
Mathilde PHILIP-GAY, Maître de Conférences à l'Université Jean Moulin - Lyon 3
- 9h50 **La motivation des actes en droit international**
Jean-Marc SOREL, Professeur à l'Université Paris 1 - Panthéon-Sorbonne
- 10h10 **La motivation des actes en droit européen**
Eric CARPANO, Professeur à l'Université d'Auvergne

Débats

Troisième partie – La motivation des actes juridictionnels

- 11h00 **La motivation des décisions du juge administratif**
Jacques PETIT, Professeur à l'Université Panthéon-Assas
- 11h20 **La motivation des décisions des Cours constitutionnelles**
Wanda MASTOR, Professeur à l'Université Toulouse 1 - Capitole

Débats

Déjeuner

- 14h00 **Table ronde**
À LA RECHERCHE DU MEILLEUR NIVEAU DE MOTIVATION
Présidence : Pierre DELVOLVÉ, Professeur émérite de l'Université Panthéon-Assas, Membre de l'Institut

- Guy CANIVET, Membre du Conseil constitutionnel, premier Président honoraire de la Cour de Cassation
- Jean-Paul MARTIN, Vice-président du Tribunal administratif de Lyon
- Christian MICHAUT, Avocat général à la Cour des Comptes, Professeur associé à l'Université Paris-Est Créteil
- Gilles PELLISSIER, Maître des requêtes au Conseil d'Etat et rapporteur du groupe de travail sur la méthode de rédaction des décisions des juridictions administratives
- Vassilios SKOURIS, Président de la Cour de Justice de l'Union européenne
- Françoise TULKENS, Vice-présidente de la Cour européenne des Droits de l'Homme

Débats

- 16h40 **Synthèse**
Bertrand SEILLER, Professeur à l'Université Panthéon-Assas
- 17h00 Clôture du colloque